

Participants :

- **Mairie** : Nathaly Lederman (adjointe au Maire, déléguée à l'Éducation, au VAL, à la Jeunesse et aux Relations avec l'Enseignement Secondaire et Supérieur),
- Mathilde Allair-Fajgelj (directrice du VAL),
- Karine Martin (directrice de l'éducation),
- Nathalie Xavier (responsable du guichet famille),
- Simon Boiteux (adjoint aux services à la population) et
- Alexandra Langonnet (Directrice adjointe de l'éducation, de la jeunesse et des loisirs)
- **Éducation Nationale** : Mme Dell'Acqua (Inspectrice de la éducation Nationale)
- **Représentants des parents d'élèves** : Les têtes de liste des écoles maternelles et élémentaires LIPE, PEEP, APIFA, FCPE, école internationale et non affiliées

THÈMES ABORDÉS

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. <i>Le contexte sanitaire</i> | 4. <i>Le guichet famille</i> |
| 2. <i>Les rythmes scolaires</i> | 5. <i>Sujets divers (langues, musique, travaux, environnement, sécurité, restauration...)</i> |
| 3. <i>Le VAL</i> | |



1. Questions relatives au contexte sanitaire

Passage au niveau 3 du protocole

Une communication sera envoyée par la Mairie aux parents pour rappeler les points saillants (marche à suivre à l'apparition d'un cas positif dans une classe...)

Protocole des cantines : Le respect du protocole est très difficile à gérer pour les agents car en 2h les enfants doivent tous avoir mangé. Le plus compliqué est de mettre en place la distanciation de 2 m. Dans certaines écoles, les élèves sont mis dos à dos en cas d'impossibilité.

Capteurs de CO2 : Installés dans toutes les cantines scolaires. Lorsqu'ils sonnent, les locaux doivent être aérés. Des capteurs ont également été installés à l'école Mermoz et ont conduit à déclencher des travaux pour améliorer la circulation de l'air.

Tests salivaires : Ils sont menés en lien avec l'ARS. La Mairie travaille en partenariat avec un laboratoire. Deux écoles par semaine font l'objet de tests sur la base d'un planning prévu à l'avance. Il n'est pas possible de déclencher une campagne de tests sur une école suite à une recrudescence de cas du fait de la partie administrative qui est longue à mettre en place (collecte du consentement des parents, des coordonnées,...). Il faut un délai de 10 jours pour faire venir le laboratoire dans les écoles.

Masques inclusifs : pour les enseignants de maternelle et de CP ainsi que les AESH, les masques ont été reçus. La Mairie va procéder à la livraison des masques aux écoles dans les jours à venir.



2. Questions relatives aux rythmes scolaires

**Le sondage initié pour recueillir l'avis des parents prenait
fin le 12 décembre.**

A la date de la réunion : environ 1500 réponses suite à la relance effectuée par la mairie. En moyenne 10 000 personnes sont concernées. La mairie invite les associations de parents d'élèves à relancer également de leur côté les parents de leurs écoles respectives.

La date limite ne peut être modifiée : les résultats de la consultation seront publiés dans le magazine « Le coin des parents » et il y a un délai incompressible à tenir.

Le sondage spécifique destiné aux enseignants fera également l'objet d'une publication.

A la date de ce compte-rendu le sondage est clos.

2109 participants au final.

Communication des résultats par école

Les résultats du sondage par école seront envoyés aux têtes de liste avant le conseil d'école.

Le vote final aura lieu en conseil d'école car c'est réglementaire (encadré par le code de l'éducation).

Du côté des enseignants

Un sondage est aussi en court pour lequel Mme Dell' Acqua restituera le résultat final et global avant les votes en conseil d'école.

3. Questions relatives au VAL

Pour toutes questions, merci d'envoyer vos mails à : val@ville-courbevoie.fr

Activités post scolaires

- Il y a 14 places en moyenne par activité.
- Suite à des annulations, des places ont été libérées. Un mail de la Mairie indiquant les nouvelles disponibilités a été envoyé dans la semaine. Les parents ayant fait une demande d'activité recevront une réponse courant Décembre.
- Pour la danse, du fait que nous soyons au niveau 3 du protocole sanitaire, une demande d'adaptation de l'activité sera effectuée auprès des intervenants afin que l'activité puisse être maintenue avec port du masque.
- Pourquoi ne pas proposer les mêmes activités dans toutes les écoles ? : impossible car ce sont différents animateurs avec différentes compétences. On ne peut pas avoir 35 professeurs de danse. La Mairie réfléchit à proposer une rotation des activités entre les écoles mais risque de plainte des parents de ne pas avoir une continuité. Rotation effectuée lorsqu'une activité n'est pas fréquentée dans l'école initialement prévue (ex l'activité « langue des signes » a été déplacée d'école)

La Mairie va proposer aux parents un questionnaire de satisfaction pour les activités post scolaires.

Autres temps VAL

- Pour les demandes d'activités plus diversifiées sur le temps du midi : la mairie rappelle que la priorité sur ce temps est de faire déjeuner les enfants (surtout dans le contexte actuel). Lorsque c'est possible, des activités sont proposées.
- Activités cuisine pendant le VAL : impossible du fait de la réglementation et du nombre de PAI.
- Activité piscine pendant les NAP : impossible car n'entre pas dans le cadre pédagogique et absence de créneaux disponibles à la piscine. Pour rappel, en lien avec l'éducation nationale, et pour éviter les risques de noyade, les plus petites classes sont privilégiées. De la maternelle au CM2, seul le niveau CE2 ne bénéficie pas de cette activité. Autre initiative de la ville, en dehors du cadre scolaire : « J'apprends l'eau » (cf site de la Mairie)
- Sorties pendant le centre de loisirs : proposé mais limité car plan Vigipirate toujours d'actualité
- Pour les contenus d'atelier : il va y avoir des échanges / partages d'expériences entre animateurs et Directeurs. Cela est prévu dans le plan de formation.

Recrutements Animateurs

Des postes sont ouverts toute l'année mais pénuries de candidatures dans le secteur de l'animation.

Comportement Animateurs

Des rappels sont régulièrement fait à destination des animateurs sur les comportements à avoir. En cas de problème, il ne faut pas hésiter à remonter l'information. Un dispositif allant d'un simple rappel à des mesures disciplinaires est en place.

4. Guichet famille

Pour toutes questions, merci d'envoyer vos mails à : famille@ville-courbevoie.fr

Process journalier

Les écoles reçoivent les listes le matin. Celles-ci sont redistribuées aux enseignants par classe pour l'appel. En maternelle, les listes sont vérifiées par les parents et l'enseignant le matin à 08h30. Le guichet ne retire aucune inscription sauf s'ils sont prévenus par mail avant minuit la veille (par les parents) ou 09h30 (par l'agent d'accueil de l'école).

Erreurs de facturation

- Il peut y avoir des erreurs dans le cas où par exemple les enseignants inscrivent une croix si l'enfant a mentionné un changement. Si changement confirmé, facturation au tarif non inscrit.
- Dans tous les cas, la famille peut envoyer un mail à l'adresse ci-dessus. Des vérifications sont opérées et un ajustement fait.

Modification de réservation dans le contexte sanitaire

- En cas de fermeture de classe ou cas positif, il faut que les parents envoient un mail au guichet famille.
- Pour les classes fermées, le guichet famille intervient pour l'annulation des activités de la première journée uniquement.. Les parents doivent modifier pour la suite dans le portail courbevoie-chez-moi.

Autres sujets

- Nouveau calcul du quotient familial : prise en compte des allocations versées par la CAF sauf handicap et prestations ponctuelles (communication prévue par la mairie)
- Fin de gratuité de la garderie du matin décidée cette année : décision prise afin de pouvoir faciliter l'organisation en responsabilisant les familles
- Tarifs séjours vacances revus . Le 1^{er} objectif est social pour permettre au plus grand nombre d'aller en vacances.



5. Sujets Divers (1/3)

Enseignants et effectifs enfants

Recrutement des enseignants (postes de contractuels) très difficile. C'est ce qui entraîne les dysfonctionnements dans les remplacements en cas d'absence d'un enseignant. La situation s'améliore à Courbevoie puisqu'il n'y a plus qu'un seul poste vacant mais le contexte sanitaire ne simplifie pas la gestion.

Concernant les effectifs : une tendance baissière est observée depuis plusieurs années. Cette année, une moyenne de 23 élèves environ/classe. Des fermetures de classes sont prévues l'année prochaine

Apprentissage des langues à l'école

La responsabilité relève de l'enseignant. La participation d'un intervenant extérieur est un plus.

Apprentissage musique / pénurie d'intervenants

Comme pour les langues, l'enseignement de la musique est dans les prérogatives des enseignants. A Courbevoie, le choix a été fait de mettre à la disposition des écoles des intervenants musique recrutés sous la houlette du conservatoire. Le statut spécial du conservatoire (à rayonnement communal) implique un diplôme spécifique et rend compliqué le recrutement.

Solution transitoire trouvée sur l'année scolaire : faire tourner les intervenants musique en poste 1 semaine sur 2 sur les écoles. Sera mis en œuvre à compter de janvier 2022

Protocole harcèlement

L'éducation nationale a mis en place un dispositif « PHARE ». L'académie de Versailles a déjà mis en œuvre le protocole d'intervention, transmis au directeur d'école.

A chaque suspicion de harcèlement, un signalement doit être effectué en lien avec la direction de l'école. Il y a une équipe ressources dédiée qui se déplace au sein des écoles en binôme afin d'évaluer l'ampleur de la situation (5 personnes de plus ont été formées cette année).

- Participation à la journée « Harcèlement » : les actions ne sont pas menées que ce jour. Il y a un groupe de travail qui en lien avec la mairie a proposé au Val de participer à différentes actions mises en place avec l'inspection.

- Le Val va mettre en place des actions ciblées en fonction des structures qui rencontrent des problèmes.

Restauration – questions diverses

- Crudités sans vinaigrette : impossible du fait de la préparation effectuée en avance, pour ne pas rallonger le service. Sauces faites maison et non industrielles

- Repas pas assez copieux : les menus sont élaborés avec des nutritionnistes sur la base de grammages alimentaires qui doivent être respectés (fourchette haute des grammages retenue à Courbevoie)

- Présence du sucre : pourquoi ne pas proposer yaourt nature à la place du yaourt sucré, chocolat noir à la place du chocolat au lait ? La mairie a déjà proposé aux enfants du chocolat noir et la majorité des enfants ne le mangent pas, ce qui contribue au gaspillage alimentaire. C'est pour cela que le chocolat au lait est proposé systématiquement. Concernant les yaourts : toujours des yaourts nature avec possibilité pour les enfants qui le souhaitent de disposer de sucre.

Il y a un décalage entre ce que souhaitent les parents et ce que mangent les enfants.



5. Sujets Divers (2/3)

Visite des écoles et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le plan vigipirate rend toujours impossible les visites écoles.

Le PPMS fait dans les écoles : pour savoir comment cela s'est déroulé, il faut demander au directeur.

Équipement numérique des écoles

Les ordinateurs des directeurs seront tous changés d'ici Janvier 2022.

Un copil Numérique est mis en place (avec la DSI, Mme Ledermann, 4 représentants de direction d'école, Mme Martin, Mme l'Inspectrice, Mr Castel, Le responsable support des écoles) se rencontrent tous les 2 mois pour recenser les besoins des écoles.

Pour les photocopieurs et imprimantes : il y a un nouveau marché qui va se mettre en place, en fonction de la taille des écoles, il y a une ou plusieurs imprimantes.

Pour les pannes de matériel informatique : les directeurs doivent ouvrir un ticket.

Suivi des sujets dans les conseils d'école

La Mairie propose de traiter à maxima les questions pratiques au fil de l'eau en adressant les demandes par mail : education@ville-courbevoie.fr. Cela pour permettre de traiter en priorité les sujets de fond en conseil d'école.

C'est le Directeur de chaque école qui décide de l'organisation des conseils d'école en présentiel ou distanciel. Pour continuer les conseils d'école en visio, il faut que les représentants de parents d'élèves se rapprochent du Directeur de leur école.

Travaux dans les écoles

Ce sont les directeurs d'écoles qui font les demandes de travaux via un système, en relation avec Mme Le Moal. Mme Le Moal fait le lien avec le chef des travaux et les écoles. Ne pas hésiter à adresser un mail à education@ville-courbevoie.fr pour rappel des travaux prévus.

Sécurité aux alentours des écoles

La mairie a pour projet de distribuer aux parents, qui feront la demande, un gilet orange à bandes réfléchissantes, pour les CM1 ET CM2. En Test d'abord bientôt généralisé partout.

Sensibilisation sur les arrêts abusifs en voiture devant les écoles : 1 trimestre 2022. Il y a une tolérance de 5 min, il y aura des affiches, des mails, communication dans le magazine de Courbevoie.

Pour l'école Logie, un portail donnant sur le square à côté est prévu pour permettre de renforcer la sécurité.

La mairie va expérimenter la piétonnisation, de la rue Rouget de lisle et A. France pour que les enfants passent en sécurité à 08h30 et 16h30., mise en place de barrières, accès possible pour les riverains uniquement.

Nouvelle sectorisation des collèges

Un mail sera adressé aux parents de CM2 dans le courant du mois de décembre.



5. Sujets Divers (3/3)

Classes transplantées

Classes transplantés : la Mairie a organisé 5 classes rousses à St Guénolé et Megève à l'automne 2021. 36 séjours seront proposés (comme avant) sur un nombre de demandes de 69.

La Mairie continuera de proposer des séjours équivalents à St Guénolé, suite à la vente.

Ludothèque

Les demandes de créneaux additionnels à destination des écoles ne pourront être servies. La mairie a travaillé sur un projet avec comme principal objectif d'être plus ouvert au public : prêts de jeux, séances de jeux sur place pour les enfants accompagnés, adolescents, familles et adultes. Le lancement du projet interviendra en janvier 2022.

Environnement/Écologie

Initiative de certaines écoles pour le « label développement durable ». L'école WATTEAU s'engage pour le label « Eco école » par exemple. Cela nécessite un véritable engagement de l'équipe pédagogique mais également des parents.

Gestion des déchets : la mairie a mis en place la collecte des « Bouchons en plastique », on peut toujours les déposer devant l'école Watteau.

Partenariat avec « BIC » : pour le dépôt des fournitures scolaires : on peut les amener à la loge.

Table de tri « gaspillage alimentaire » : 7 écoles sont dotées de ces tables, bientôt partout mais en fonction de la taille des réfectoires, des tables de plus petites dimensions doivent être commandées.

Poubelles de tri : Jaune et grise toutes les écoles élémentaires de Courbevoie en disposent. Pour les maternelles : c'est à la demande, en fonction de la place disponible dans les locaux.

Études surveillées

Les études sont des ETUDES SURVEILLÉES et non Dirigées de 16h30 à 18h :

Une convention a été signée en juin 2021 avec Mme FIS, DSDEN et les directeurs pour 3 ans mais pas de modification dans le fonctionnement.

Une charte a été signée par les enseignants. Les enseignants surveillent le goûter et l'étude. Cette charte est là pour faire respecter la convention.

Si les parents souhaitent une étude dirigée, cela aura un coût supplémentaire car il faudrait plus d'enseignants.

Grève

A Courbevoie : aucune revendication n'a été reçue à date. Le préavis de grève était national pour le 19/11/2021. La mairie ne disposait d'aucune information à la veille alors que la réglementation prévoit une déclaration du nombre de grévistes 48h avant. Un rappel a été fait aux représentants du personnel.

Les informations contenues dans ce compte-rendu reflètent ce que vos représentants LIPE ont retenu de la réunion au regard des questions que nous avons remontées pour être mises à l'ordre du jour.

Nous ne manquerons pas de continuer de vous informer régulièrement et à faire remonter vos questions à la Mairie dans le cadre d'un dialogue direct et constructif.